



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Anney, le 20 janvier 2024

Sécurité civile

Avalanche en secteur hors piste à Chamonix-Mont-Blanc – Le Tour

Une avalanche d'une trentaine de mètres de large s'est produite ce samedi 20 janvier 2024 à 13h40, en secteur hors-piste, au lieu-dit « Les Grossailles », sur le domaine skiable de Chamonix-Mont-Blanc sur le secteur du Tour impliquant 4 personnes.

Un important dispositif de recherche et de secours a été immédiatement déployé par le service des pistes de Chamonix-Mont Blanc, renforcé et commandé par le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix. Ce sont ainsi 5 gendarmes du PGHM de Chamonix, 5 pisteurs-secouristes du domaine skiable, 1 médecin urgentiste du SAMU74, 4 équipes cynotechniques soit un total de 11 personnes qui ont été mobilisées sur le terrain, appuyés par un hélicoptère de la section aérienne de gendarmerie et un hélicoptère de la société CMBH.

Le bilan définitif fait état d'une victime décédée, un blessé léger et deux autres personnes indemnes.

Une enquête sur les circonstances exactes de ce drame est désormais ouverte sur instruction du Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Bonneville.

Yves LE BRETON, préfet de la Haute-Savoie tient à adresser ses sincères condoléances aux proches de la victime et ses pensées aux personnes impliquées dans cette avalanche. Il remercie également l'ensemble des effectifs ayant permis de mener à bien les opérations de recherche.

Le risque d'avalanche reste marqué (niveau 3/5) demain en altitude sur les massifs des Aravis, du Chablais et du Mont-Blanc.

A ce titre, Yves LE BRETON rappelle donc à chacun que la prudence est plus que jamais de mise dans la pratique des activités de montagne notamment en secteur hors piste.

Avant toute sortie, il est recommandé de se renseigner auprès des professionnels de la montagne et des offices de tourisme, de signaler son itinéraire à ses proches, de ne pas partir seul et se doter d'un équipement adapté (casque, pelle, sonde, détecteur de victimes d'avalanche, moyens de communication chargés...).

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

Une grande vigilance est de rigueur pour la pratique de toutes les activités de montagne hors piste et principalement les randonnées à ski ou en raquettes, quel que soit son niveau. Même si pelles, sondes, et détecteurs de victimes d'avalanches sont indispensables pour permettre une localisation et un dégagement rapides en cas d'ensevelissement, ils ne peuvent à eux seuls vous prémunir contre une forte coulée de neige.

Attention au risque d'avalanches

Avant toutes sorties à ski en hors-piste ou en raquettes :

- Renseignez-vous auprès des professionnels de la montagne et des mairies
- Ne partez pas sans être équipé, comme toujours, du matériel indispensable (pelle, sonde, détecteur de victimes d'avalanches).
- Ne partez pas seul en montagne, signalez votre itinéraire à un proche et restez localisable (téléphone allumé, balise GP S...).
- Au moindre doute, sachez renoncer !



**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

2/2

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex